



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE du 13 décembre 2022

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 7 décembre 2022, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M<sup>me</sup> Claudie SONNET, Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Christine BOURDEL, M<sup>me</sup> Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M<sup>me</sup> Brigitte PALIERNE, M<sup>me</sup> Jocelyne GAUTIER, M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT.

Excusés : M. Alain HUNAUT, Président (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Claudie SONNET), M. Jean-Claude BOISSEAU, M<sup>me</sup> Marie-Jo. HAVARD (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND).

Objet : Revalorisation des tarifs de location de la salle du Foyer Restaurant

#### EXPOSÉ

En mai 2007, la salle du Foyer Restaurant de 180 m<sup>2</sup> a été inaugurée et louée par la suite aux associations et particuliers.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il a été décidé de réviser les tarifs, inchangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour les utilisateurs de la salle du Foyer Restaurant.

#### DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à appliquer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les tarifs de location de la salle du Foyer Restaurant comme suit (+ 10 %) :

| Jour d'utilisation                                | Tarif forfaitaire pour les personnes de Châteaubriant | Tarif forfaitaire pour les personnes extérieures à Châteaubriant |
|---|---|--|
| Journée<br>(samedi, dimanche)                     | 201,00 €  | 223,30 €   |
| ½ journée<br>ou vendredi soir à partir de 16 h 30 | 100,50 €  | 111,65 €   |

Montant de la caution : 500,00 €

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20221220-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-12-2022

Publication le : 21-12-2022

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET



Mis en ligne le  
21/12/2022



Fait et délibéré à Châteaubriant, le 13 décembre 2022

Pour Le Président, et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET

Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : [mairie@ville-chateaubriant.fr](mailto:mairie@ville-chateaubriant.fr)